N°28
AVRIL 2025

Pays de Sommières Magazine

BUDGET 2025

PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE CORATA
LES TRAVAUX DÉMARRENT

COMPOSTER SES RESTES ALIMENTAIRES :
COMMENT FAIRE ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES
CRESPIAN • FONTANÈS • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE

ÉDITO

Avec la construction d'un groupe scolaire sur le regroupement pédagogique Crespian-Cannes-Montmirat, la restructuration et l'extension de l'ancienne gare en centre de loisirs et d'accueil périscolaire à Calvisson, la construction d'une nouvelle école de musique et la liste n'est pas exhaustive… le cap fixé est très clair : la Communauté de communes du Pays de Sommières investit massivement ! Ce sont les efforts de saine gestion qui ont permis de dégager les marges de manœuvre indispensables à la concrétisation de nos ambitions.

Le budget 2025 a été largement voté et traduit la volonté des élus de construire un projet qui réponde aux attentes des habitants. Il fait donc la part belle aux secteurs de l'enfance-jeunesse, de l'éducation, du développement économique et touristique… mais aussi à celui de la culture. La culture conçue comme moyen de comprendre le monde et de rencontrer l'autre…

Je voudrais bien évidemment associer à ces bons résultats les Vice-présidents pour leur investissement sans faille, les Maires et plus généralement l'ensemble des délégués communautaires.

Dire aussi toute ma considération pour Alain Thérond, Maire de Fontanès et Vice-président en charge des finances, dont la compétence et le sérieux nous sont très précieux.

Remerciements également à la direction générale, au service des finances et plus généralement à l'ensemble de nos agents qui ont accompli un travail remarquable.

Vous l'aurez compris, notre engagement pour le Pays de Sommières est sans réserve. Ce territoire est beau, dynamique, solidaire et il y fait bon vivre.

Bonne lecture.

Pierre MARTINEZ
Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Maire de Sommières

Communauté de communes du Pays de Sommières
Parc d'Activités de l'Arnède
21, rue de la Socomi
30250 Sommières
contact@ccpaysdesommieres.fr
www.ccpaysdesommieres.fr
Standard 04 66 77 70 39
Les services :
Collecte et Valorisation des Déchets 04 66 80 98 40
SPANC 04 66 77 09 73
Affaires Scolaires et Périscolaires
04 66 77 09 77 - 04 66 77 97 32
Petite Enfance et Jeunesse 04 66 80 87 55
Ecole de Musique Intercommunale 04 66 80 30 42
Relais Emploi du Pays de Sommières 04 66 35 91 71
Office de Tourisme Intercommunal 04 66 80 99 30

Rédacteur en chef : Pierre Martinez, président.
Rédaction : Rodolphe Teyssier, directeur de cabinet.
Conception : Sophie PASCAL.
Imprimé par Pure impression (34)
Publication tirée à 13 000 exemplaires.
Ce journal est également disponible en ligne sur www.ccpaysdesommieres.fr
Droits photos : CC du Pays de Sommières, Office du Pays de Sommières.
Dépot légal à parution. ISSN 2826-553X

SOMMAIRE

PAGE

3 ACTUALITÉS

4-5
SCOLAIRE
EMPLOI - ÉCONOMIE

6-7
CULTURE ET PATRIMOINE

8-9 BUDGET

10-11
TRAVAUX
DÉVELOPPEMENT DURABLE

12-13
GESTION DES DÉCHETS

14-15 EPTB
PETR

L'ADMR S'INSTALLE À L'ARNÈDE

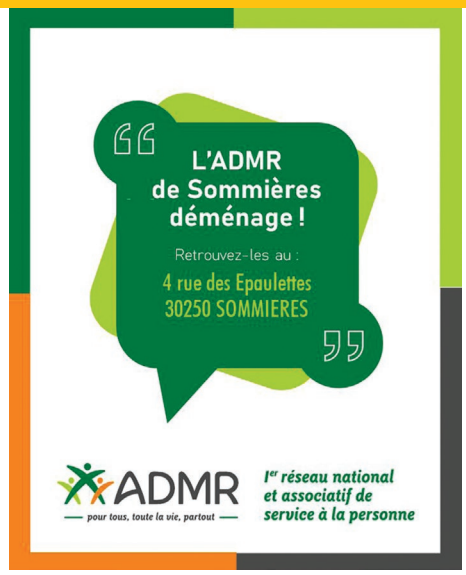

L'association locale ADMR de Sommières a retrouvé son rythme de croisière dans de nouveaux locaux transférés au 4 rue des Épaulettes à Sommières, elle bénéficie dorénavant de locaux spacieux et lumineux. Grâce à l'implication des bénévoles, les locaux ont été décorés de manière à être confortables et accueillants.
N'hésitez pas à les contacter, si vous souhaitez participer à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.
4, rue des Épaulettes ZA de l'Arnède à Sommières - **Tél. 04 66 77 41 53**
www.admr.org/associations/association-admr-sommieres
sommieres@fede30.admr.org

Signature du CRTE avec le Préfet du Gard

Le lundi 27 janvier, le Préfet du Gard, Jérôme Bonet, et le secrétaire général, Yann Gérard, ont reçu en préfecture les 7 territoires signataires du Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique 2025-2026 pour la signature de son avenant et de sa convention financière 2024. Le président Pierre Martinez, et les autres présidents des EPCI signataires ont composé la délégation du territoire pour répondre à cette démarche collective et durable. Cette démarche vise à accroître et accompagner la transition écologique et énergétique.
Le CRTE est un véritable Contrat au service des territoires. Il permet une programmation annuelle et pluriannuelle, et offre aux collectivités (communes et EPCI) une vision à moyen terme des financements, indispensable pour un pilotage réussi des projets. Il offre un soutien aux projets structurants dans des domaines incontournables pour le devenir de nos territoires et constitue un cadre partenarial sur du long terme permettant aux élus d'avoir une vision globale des projets et des dispositifs entre les partenaires, les communes, les intercommunalités et l'Etat.

EN CHIFFRES SUR LA CCPS :

- 102 dossiers recensés sur le territoire du Pays de Sommières, **dont 7 dossiers portés par la CC du Pays de Sommières** en propre
- Parmi ces 102 projets, **59 répondent aux objectifs de la COP 2024** et **33 concernent le programme d'action des Petites Villes de Demain** (PVD, qui concernent Sommières et Calvisson, ainsi que par les contrats Bourg-Centre Occitanie, signés avec la Région Occitanie).
- 817 723 € attribués en 2024 sur 13 projets sur le territoire CCPS

FONTANES
RENCONTRE ANNUELLE DU PROJET DE TERRITOIRE AUX FAMILLES (CTG)

Pierre Martinez Président, Bernard Chluda Vice-président délégué à la petite enfance, enfance et jeunesse, et Marc Larroque, Conseiller départemental du Gard Vice-président délégué aux affaires scolaires et périscolaires, et Fabienne Dhuisme, vice-présidente déléguée à la culture, ont participé à la rencontre annuelle du projet de territoire des services aux familles 2022- 2026 Jeudi 5 décembre 2024 au foyer de Fontanès.
Au programme, les actions menées en 2024 et les perspectives 2025, une table ronde autour de la relation et le travail avec les familles » animée par l'École des Parents et des Éducateurs du Gard. Après quelques apports théoriques, la matinée s'est organisée autour de 3 ateliers thématiques : *accueillir une famille / inscrire un enfant, interagir au quotidien avec la famille, communiquer avec les familles.* Cette rencontre a été organisée avec le soutien de la CAF du Gard et de la MSA du Languedoc.

ADATEEP

Sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires

Lundi 27 Janvier après-midi, à l'école de Fontanès, toutes les classes ont participé à une action de prévention menée par l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) à l'initiative de la Communauté de communes du Pays de Sommières, une partie des élèves utilisant les transports scolaires pour se rendre à l'école (regroupement pédagogique Combas-Fontanès).

L'objectif étant de sensibiliser les enfants à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs par la projection d'une vidéo pour expliquer les comportements à adopter suivie d'une mise en situation.
A la fin de l'intervention, tous les élèves se sont vus remettre un bandeau réfléchissant pour « être vu » et une réglette avec le rappel des règles à adopter (apprendre à évacuer un car en toute sécurité, traverser correctement devant ou derrière un car).
Les CM ont rempli un questionnaire sous forme de quiz qui leur permettra peut-être de remporter la coupe de l'école la plus méritante (challenge contre les autres CM formés par l'ADATEEP).
Nous remercions les formateurs pour leur investissement et leur disponibilité, les enseignants et les agents de la CCPS pour leur présence et implication. Un beau moment d'apprentissage pour garantir la sécurité des enfants sur la route !

RESTAURATION SCOLAIRE
TERRES DE CUISINE

Une délégation communautaire composée du Président Pierre Martinez, du vice-président délégué aux affaires scolaires Marc Larroque, du vice-président délégué à la petite enfance, enfance/ jeunesse Bernard Chluda, accompagnés par la direction générale et chefs de services, s'est rendue chez *Terres de cuisine à Rognonas (13)*, qui réalisent les repas du Pays de Sommières. Cette visite a permis d'échanger avec les dirigeants, cuisiniers et nutritionnistes, autour des processus de fabrication, des aliments et des attentes de la Communauté de communes. Puis de visiter l'atelier de production «Provence», dans lequel les 1500 repas du Pays de Sommières sont produits quotidiennement et servis dans les 16 restaurants scolaires et centres de loisirs.

TERRES DE CUISINE C'EST :

45% de Bio dans les menus
7% SIQO (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine)
30% Local

BREVET ET BAC : UN ACCOMPAGNEMENT EFFICACE AVEC PROF EXPRESS

Grâce à Prof Express, vos enfants, du CP à la terminale, bénéficient d'un accompagnement scolaire de qualité, dispensé par des enseignants de l'Éducation nationale. Ce service est 100 % financé par la CCPS ; convention signée pour 3 ans lors du dernier conseil communautaire.

Des outils complets pour réussir les examens

Les élèves de 3ème, de première et de terminale disposent de ressources variées pour s'entraîner et réviser dans les meilleures conditions :
- 180 fiches de révision imprimables pour le brevet, couvrant l'ensemble du programme de 3ème.
- Des exercices et annales corrigés, pour se préparer efficacement aux épreuves écrites.
- Des coachs en ligne, afin de s'entraîner aux oraux et gagner en confiance.
- Un coaching parents-enfants, pour apprendre à gérer le stress avant et pendant les examens.

EMPLOI - ÉCONOMIE

LE RELAIS EMPLOI

Interlocuteur de proximité, il a pour but d'accueillir et d'accompagner les demandeurs d'emploi, les actifs, et les entreprises de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

CHIFFRES CLÉS DU RELAIS EMPLOI 2024:
3119 passages physiques, 802 personnes différentes, 277 placements (cdd, cdi, formation ou apprentissage)

(De gauche à droite) **Myriam Gafsou et Christine Villegas conseillères à l'emploi** sont à votre disposition pour vous accueillir et vous conseiller.

Voici leurs missions :

• Accompagnement individualise dans la recherche d'emploi
• Aide à la recherche de formation
• Aide à la redaction de cv et lettre de motivation
• Simulation entretien d'embauche
• Inscription et creation espace emploi France Travail
• Formalités administratives liees à l'emploi (CPF, inscriptions differents sites etc...)
• Promotion de profils aupres des entreprises locales et des agences d'interim
• Orientation vers les partenaires competents
• Initiation W ord et Excel

Des méthodes pour mieux apprendre

En complément des révisions, Prof Express propose des outils pour optimiser l'organisation du travail scolaire et renforcer l'efficacité des apprentissages :
- Des fiches pratiques, rédigées par des spécialistes, pour structurer ses devoirs, améliorer sa prise de parole et mieux mémoriser ses leçons.
- Des conseils pour travailler en groupe, gérer son temps et progresser plus rapidement.

Comment en bénéficier ?

C'est simple ! Connectez-vous à votre espace Prof Express et accédez aux rubriques « *Révisions brevet/bac* » ou « *Ressources méthodes* ».
Les enseignants sont disponibles du lundi au dimanche, de 17h à 20h (sauf le vendredi).
Profitez d'un *accompagnement scolaire de qualité* pour vos enfants et mettez toutes les chances de leur côté pour la réussite de leurs examens !
N'attendez plus pour bénéficier de ce service de soutien scolaire unique en France, 100% financé par votre Communauté de Communes, vous pouvez vous inscrire en suivant ce lien : https://www.soutienscolaire-ccps.com

Hilal Arslan, conseillère numerique à l'economie et à l'emploi vous accompagnera sur l'aide digitale.

Les missions :

• Accompagnement personnalise dans l'utilisation de vos outils numériques : telephone, tablette, ordinateur
• Creation et utilisation des espaces personnels des grands services publics France connect et des services publics locaux
• Accompagnement dans la creation d'entreprise : inscription sur l'INPI, l'URSSAF, création de la page google business, gestion de la visibilite en ligne

HORAIRES / CONTACT

De 8h30/12h30 (sans rdv) et de 13h30/16h30 (sur rdv)
04 66 35 91 71 - relais.emploi@ccpaysdesommieres.fr

Permanences dans les locaux du relais

MLJ (Mission Locale Jeunes) : Lundi, mardi, mercredi et jeudi
Airelle le 1er mercredi du mois toute la journée
Plies (Plateforme Locale d'Initiatives pour l'Emploi et la Solidarité) le 3ème mardi du mois
Armée de terre le 1er vendredi du mois
Maison des adolescents le lundi aprés-midi tous les 15 jours
France Renov le vendredi matin tous les 15 jours

Forum de l'emploi à Sommières : le jeudi 5 juin
Forum de l'emploi à Calvisson : le jeudi 9 octobre

Réseau Initiative Gard

Depuis quelques années la Communauté de communes a pour habitude de soutenir le réseau Initiative Gard. Il s'agit d'une structure membre d'un réseau national mis en place pour appuyer le développement du tissu entrepreneurial local et favoriser la pérennité des entreprises.
A ce titre, elle apporte son soutien aux chefs d'entreprises pour l'accompagnement et l'octroi d'une aide financière à taux 0 (prêt d'honneur) qui renforce les fonds propres et facilite l'obtention d'un crédit bancaire.
En 2024, 6 entreprises du territoire ont été soutenues via 62 000 € de prêts à taux 0, ce qui a permis 3 reprises d'entreprises et 3 créations, permettant la création ou le maintien de 29 emplois.
Pour plus d'informations : contact@initiativegard.fr
04 66 62 80 57

CULTURE ET PATRIMOINE

E-SPORT

L'e-sport, désigne la pratique sur internet d'un jeu vidéo seul ou en équipe, par le biais d'un ordinateur ou d'une console de jeux vidéo.
L'essor du sport électronique commence à la fin des années 1980 avec les premiers jeux en réseau multijoueurs et, à partir des années 1990, sur internet. Au cours des années 2000 et 2010, l'esport acquiert de plus en plus de notoriété, et des tournois dotés de prix importants commencent à émerger sur la scène internationale. Les meilleurs acteurs mondiaux du sport électronique se rencontrent lors de tournois officiels.
La Communauté de communes du Pays de Sommières en partenariat avec les Francas du Gard a souhaité proposer cette discipline sur le territoire en mutualisant l'embauche d'un animateur e-sport dans le cadre d'une formation en alternance d'octobre 2024 à juin 2025.
L'animateur, Romain Viala, est présent les mercredis et les vacances au centre de loisirs à la Saussinette.
Par ailleurs, *il anime des clubs e-sport pour les 11-17 ans les samedis de 10h à 12h30 à la médiathèque de Calvisson et les de 15h à 17h à la médiathèque de Sommières.*
Dans le cadre de Silver Geek, il *propose également des ateliers de découverte de jeux vidéos aux seniors tous les vendredi de 13h30 à 15h30 à Calade Sommières.*
Pour toute demande d'informations : Francas du Gard - 04.66.80.31.25 rviala@francas30.org

BIGO

La Communauté de communes du Pays de Sommières a la chance de bénéficier d'un cinéma art et essai à Sommières et compte de nombreux réalisateurs sur son territoire. Par ailleurs, elle a soutenu la création d'un festival du film, Clap, à Sommières et souhaite promouvoir la culture cinématographique sur son territoire. Durant plusieurs années, elle a proposé aux plus jeunes des stages encadrés par des réalisateurs lors des vacances de février, les productions étant ensuite diffusées au cinéma le Venise pendant la fête des courts-métrages. Aujourd'hui, elle propose à des ados et jeunes adultes de passer derrière la caméra en leur donnant la possibilité de réaliser un court-métrage en autonomie sur le thème de leur choix. L'opération Bigo « réalise ton projet vidéo avec ton smartphone » leur permet de disposer d'un accompagnement d'un réalisateur et de bénéficier d'un petit budget. Les réalisations seront projetées lors du festival Clap au cinéma le Venise.
Pour l'édition 2025, cinq équipes se sont portées candidates et sont en train de réaliser leur court-métrage. Rendez-vous le **mardi 6 mai** au Venise pour la projection des réalisations.

TOUTES SES ACTIONS ONT REÇU UN FINANCEMENT DE LA CCPS.

LE FESTIVAL DE CINÉMA CLAP FAIT SON RETOUR POUR UNE 2ÈME ÉDITION

Du 7 au 11 mai prochain, le festival de cinéma Clap, organisé par une équipe de bénévoles, investira de nouveau les salles du cinéma Le Venise. Comme lors de la première édition, l'événement proposera des projections en présence de cinéastes invités, des ateliers de doublage à la médiathèque Lawrence Durrell, ainsi qu'une programmation spécialement conçue pour les scolaires et les familles.
Cette année, le festival mettra à l'honneur la jeune réalisatrice locale Emma Benestan, qui viendra présenter ses courts-métrages ainsi que ses deux longs-métrages tournés entre Sète et Les Saintes-Maries-de-la-Mer. Parmi eux, vous découvrirez Animale, son tout dernier film. Ce western fantastique, sorti en salles en novembre 2024, plonge dans l'univers des raseteurs à travers le personnage de Nedjma.
L'affiche de cette édition s'inspire de son premier long-métrage, Fragile, un film solaire tourné à Sète. Ce récit, empreint de tendresse, suit les amours estivales et les tourments sentimentaux d'une bande d'adolescents.
En préambule, ne manquez pas le mardi 6 mai à 18h30, la projection des courts-métrages Séquence BIGO, réalisés par de jeunes talents du territoire.

Retrouvez prochainement la programmation complète sur clapsommieres.fr

D'HISTOIRES MULTIPLES

Cinq artistes de disciplines différentes (**Erwan Averty,** journaliste radio, **Désirée Snackey,** réalisatrice, **Sophie Barrere,** artiste graphique, **Karine Boucherie,** musicienne, et **Théo Revelen-Bernard,** artiste typographe) ont élaboré un protocole de rencontre, d'expérimentation et de transmission de savoir-faire afin d'amener enfants et habitants de villages du nord de la communauté de commune de Sommières à créer leur propre journal. **Le projet se déroule du 28 Mars au 28 Mai 2025 avec restitution le 13 juin 2025.**

PROTOCOLE :

Jour 1 : Interviewer un ainé du village (interview / émission enregistré par Radio Sommières et monté en podcast).

Jour 2 : Visiter un lieu oublié du patrimoine (relevé d'empreintes, croquis, enregistrements sonores).

Jour 3 : Rédaction des articles (choix collégial des sujets, mise à profit des compétences de chacun ; soit la rédaction, l'illustration, le titre...).

Jour 4 : Impression typographique à l'imprimerie de Cannes et Clairan située dans l'ancienne cave coopérative du village (transmission d'un savoir-faire datant des débuts de l'imprimerie, mais aussi réflexion sur la lecture d'une mise en page, la hiérarchie dans sa construction).

Les classes de primaire des trois communes du RPI (Crespian, Montmirat et Cannes-et-Clairan), seront associées à ce projet avec de nombreux temps ouverts aux habitants. Les 4 classes réalisent 4 pages, qui réunies forment le journal. Certaines classes seront guidées par une musicienne vers une réalisation sonore (chanson), d'autres par la réalisatrice vers la création d'un documentaire.

Le 13 juin 2025 aura lieu l'exposition retraçant ce parcours et la distribution du journal, ainsi que la diffusion du documentaire et des créations sonores. Cette exposition aura lieu dans l'imprimerie de Cannes et Clairan.

L'association "L'expression est multiple" est soutenue par l'association "SILO", en charge des ateliers typographiques dans la cave coopérative de Cannes et Clairan avec le soutien de la CC du Pays de Sommières dans le cadre de la GEAC (Convention de généralisation de l'Education Artistique et Culturelle) et du schéma de lecture publique (réseau des bibliothèques). Ce projet est également soutenu par le fonds LEADER (Europe) et la CAF du Gard. L'ensemble des ateliers sont gratuits et ouverts à tous.

Renseignements au 06 78 08 26 64
www.expression-multiple.fr

NOUVELLE SAISON, NOUVELLES AVENTURES : DÉCOUVREZ LES GUIDES RANDOS ET VÉLO DU PAYS DE SOMMIÈRES !

Avis aux amoureux de la nature, aux explorateurs du dimanche et aux accros aux sensations en plein air : voici deux nouveaux guides pour partir à la conquête de notre territoire autrement. Préparez-vous à enfiler vos baskets ou à enfourcher votre vélo, car cette année, c'est en mode 100% découverte que ça se passe !

DEUX GUIDES, DEUX FAÇONS D'EXPLORER

À pied, sur des sentiers remplis d'histoires

Envie de respirer les parfums de la garrigue, d'arpenter des chemins séculaires et de découvrir des panoramas à couper le souffle ? Le **Guide des Balades Pédestres 2025** est votre meilleur allié ! Avec un circuit emblématique par village, vous aurez l'occasion de longer les eaux du Vidourle, de gravir les collines couvertes de vignes et d'oliviers ou encore d'explorer des grottes cachées. Que vous soyez randonneur aguerri ou simple flâneur, vous trouverez l'itinéraire qui vous correspond.

Sur deux roues, en mode liberté

Plutôt branché vélo ? Le **Guide des Balades à Vélo et VTT 2025** propose six circuits accessibles toute l'année, balisés et entretenus pour une expérience sans accroc. Que ce soit sur les voies vertes, en pleine nature ou à travers les villages chargés d'histoire, ces itinéraires vous emmènent à la découverte des trésors du Pays de Sommières... et pourquoi pas à la rencontre des saveurs du terroir avec une pause gourmande sur la route ?

UNE EXPÉRIENCE IMMERSIVE ET RESPONSABLE

En solo, entre amis ou en famille, ces nouveaux guides sont conçus pour vous offrir des balades authentiques, accessibles et pleines de surprises. En bonus : l'application **Suricate,** qui vous permet de signaler tout problème rencontré sur les chemins pour préserver la qualité des parcours. Parce que la nature, ça se respecte !

Où les trouver ? Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays de Sommières ou sur ***www.ot-sommieres.com*** pour télécharger votre guide et partir à l'aventure !

Alors, prêts à chausser vos chaussures de rando ou à gonfler vos pneus ? Le Pays de Sommières n'attend plus que vous !

BUDGET 2025

RECETTES
DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT

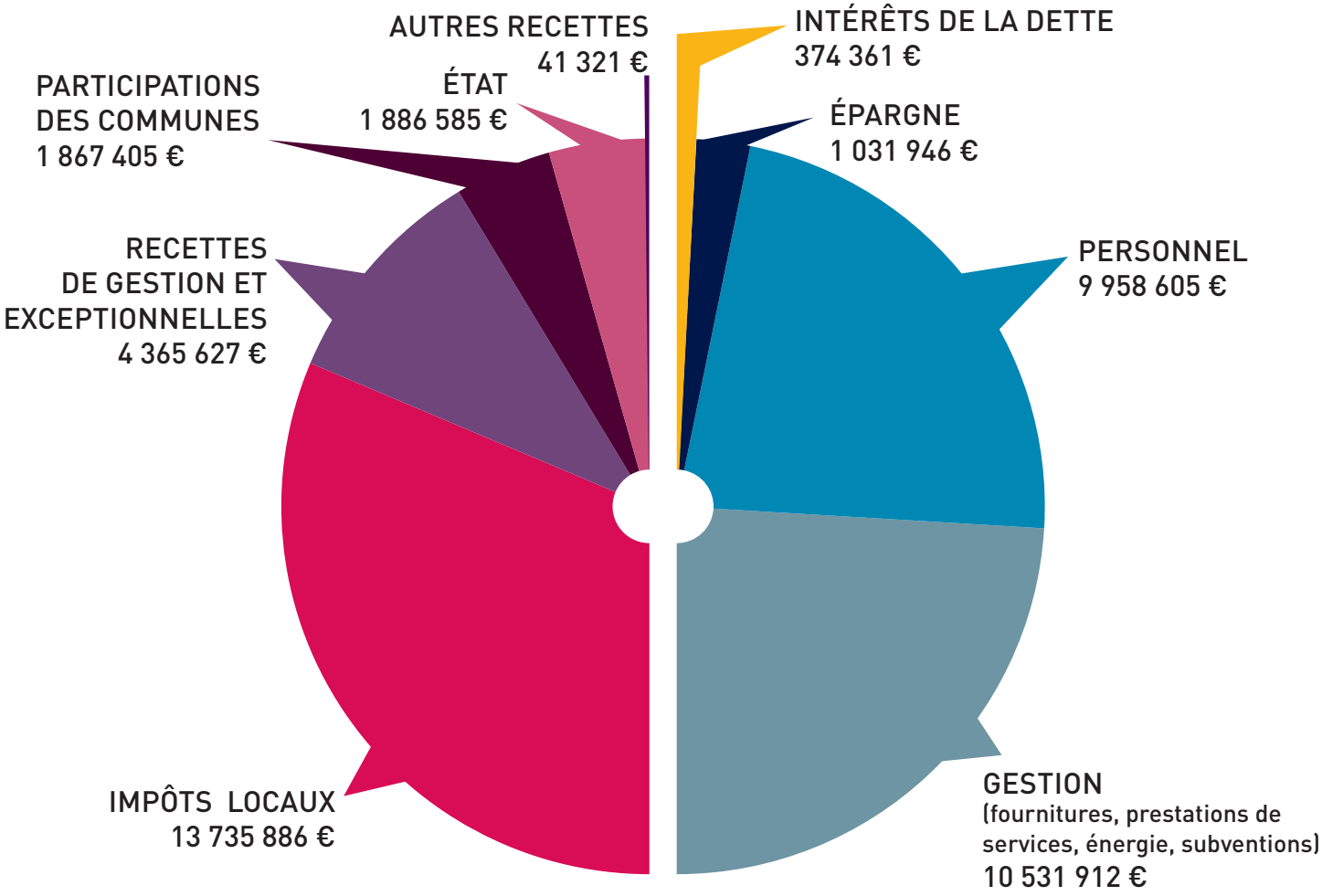

LE FONCTIONNEMENT 21 896 824 €

Cette partie du budget regroupe les opérations courantes, nécessaires à la gestion quotidienne de tous les services (petite enfance, jeunesse, scolaire, déchets ménagers, administration, urbanisme, culture, tourisme, économie, affaires sociales). On y retrouve notamment les dépenses suivantes : dépenses de personnel, toutes les fournitures, les fluides (eau, électricité...), les prestations de service, les subventions aux associations, les intérêts de la dette.
Les recettes de fonctionnement sont composées des ressources fiscales, des dotations de l'Etat, des subventions (CAF, Région, Département...), des participations versées par les communes à la Communauté, des recettes tarifaires (familles, usagers). Cette section doit dégager une épargne qui sert à financer en partie la section d'investissement.

Alain THÉROND, Vice-président délégué aux finances

Quels objectifs aviez-vous pour établir ce budget ?

Le cap fixé est le même que les années précédentes : maîtriser nos dépenses de fonctionnement par une gestion rigoureuse et poursuivre le programme d'investissement ambitieux sur lequel les élus se sont engagés. Nous poursuivrons cet effort en 2025 en orientant le budget vers la transition écologique. En effet, 80 % des dépenses de travaux concernées en 2024 ont contribué à l'atténuation du changement climatique.

A quelles difficultés avez-vous été confronté ?

La Communauté de communes assure en lieu et place des Communes un certain nombre de services, dont les coûts ne cessent d'augmenter : le scolaire/périscolaire, la petite enfance, l'enfance/jeunesse, l'école de musique... Mais ses ressources, elles, n'évoluent pas, notamment les contributions versées par l'Etat, contraignant l'ensemble des collectivités locales à des efforts financiers sans précédents. Pour garantir notre offre de services aux habitants, tout en dégageant assez d'autofinancement et limiter ainsi le recours à l'emprunt, il est nécessaire d'augmenter les taux de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Ils s'établissent en 2025 respectivement à 4.54% et 20.57%. En parallèle, le service de Collecte et Valorisation des Déchets dégageant des économies, nous réduisons le taux de TEOM à 13.70%.

**TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*

RECETTES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

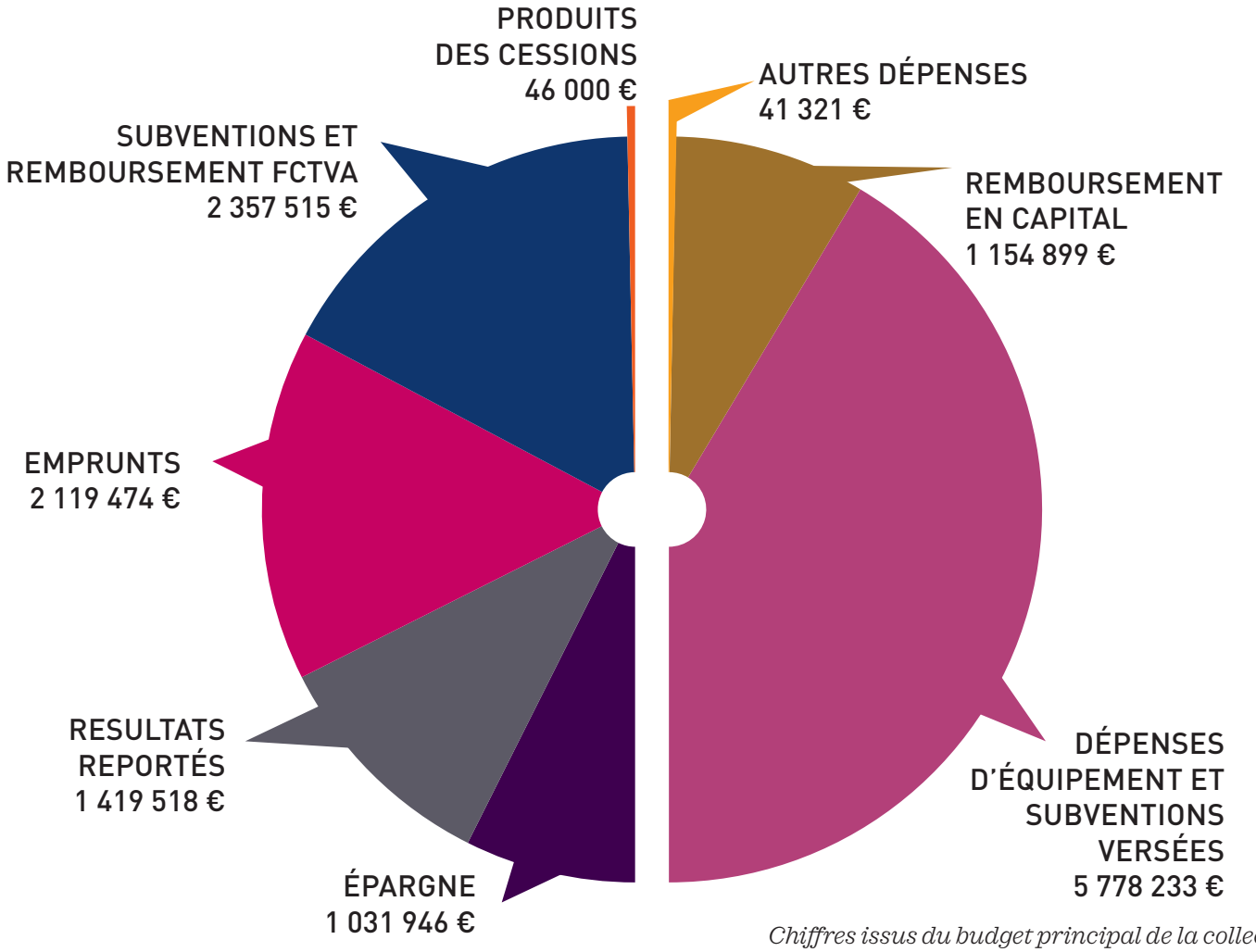

Chiffres issus du budget principal de la collectivité

L'INVESTISSEMENT 6 974 453 €

Cette partie du budget regroupe les opérations durables, qui concernent les travaux, les extensions et rénovations, le gros entretien du patrimoine bâti de la Communauté et le remboursement du capital des emprunts.
Leur financement est assuré par l'épargne que la Communauté a réussi à dégager sur son fonctionnement courant, les subventions des différents partenaires, le remboursement de la TVA et les nouveaux emprunts.

LES GRANDS PROJETS

• Restructuration de l'accès et des hauts de quai de la déchetterie de Villevieille : 460 660 € (2023-2026)
• Restructuration de l'extension de l'ancienne gare en centre de loisirs et accueil périscolaire et construction d'un restaurant partagé Ecole Roger Leenhardt à Calvisson : 2 864 559 € (2020-2026)
• Construction d'un groupe scolaire sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Crespian/ Cannes et Clairan / Montmirat : 2ème tranche - création d'une nouvelle école maternelle / restaurant scolaire à Montmirat : 2 140 000 € (2022-2026)
• Réhabilitation de la voirie de la zone d'activité économique CORATA à Sommières : 810 000 € (2024-2025)
• Aménagement d'une aire de camping-car à Sommières : 266 000 € (2024-2026)
• Construction d'une nouvelle école intercommunale de musique à Calvisson : 1 225 416 € (2022-2026)
• Fonds de concours aux communes fléchés pour les équipements communaux enfance jeunesse :
540 000 € (2021-2026)
• Construction d'un restaurant scolaire à l'école primaire Georges Bizet à Aspères : 40 000 € de frais d'études au BP2025 - 720 000 € (2024-2026)

Centre de loisirs de Calvisson

travaux d'accoustique

Voiries Corata

Parc photovoltaïque de Corata

LA CCPS ACCÉLÈRE LA TRANSITION VERS UNE FLOTTE DE VÉHICULES PLUS ÉCOLOGIQUES

La Communauté de communes du Pays de Sommières (CCPS) poursuit son engagement en faveur de la transition écologique en renouvelant progressivement son parc automobile. Désormais, les véhicules thermiques arrivant en fin de vie sont remplacés par des modèles électriques ou hybrides.

Dernier en date, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) vient d'acquérir un utilitaire électrique Renault, succédant à l'ancien modèle devenu obsolète. Il rejoint ainsi les Services Techniques et le Service Collecte et Valorisation des Déchets (CVD), déjà équipés de véhicules similaires. Arborant des couleurs distinctives (bleu, jaune, vert), ces utilitaires conservent une sérigraphie identique mettant en avant l'engagement de la collectivité : ***Pays de Sommières – Zéro émission de CO_2.***

Dans cette même dynamique, deux autres véhicules viennent enrichir la flotte écoresponsable : une Peugeot 208 électrique dédiée aux déplacements administratifs au sein du territoire et un Renault Captur hybride, adapté aux trajets plus longs, notamment hors des frontières intercommunales.

Cette transition bénéficie du soutien financier de la Région Occitanie, qui a participé à l'achat de deux véhicules de service. En quelques années, la flotte automobile de la CCPS a profondément évolué, réduisant son empreinte carbone tout en privilégiant l'achat auprès de concessionnaires locaux. Une démarche saluée par les agents, qui apprécient ces nouveaux véhicules à la fois modernes et écologiques.

SE DÉPLACER EN PAYS DE SOMMIÈRES

La Communauté de communes du Pays de Sommières mène depuis quelques mois une réflexion sur les mobilités sur son territoire. Dans le cadre de l'élaboration de la Convention Générale Territoriale (CTG), les élus portent la volonté d'informer nos partenaires – acteurs locaux et nos administrés, des moyens de déplacement sans voiture sur le Pays de Sommières. Plusieurs dispositifs existent mais sont encore mal connus. Dans ce document mis à votre disposition, vous trouverez rassemblés sur un même support, un ensemble d'informations si vous ne possédez pas de véhicule, sur les transports collectifs, semi-collectifs... existant sur le territoire.

Flasher le QR code ci-après ou téléchargez le guide ICI :
https://www.ccpaysdesommieres.fr/wp-content/uploads/2024/09/Se-deplacer-en-Pays-de-Sommieres-V3.pdf

PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE CORATA, LES TRAVAUX DÉMARRENT

La centrale photovoltaïque de Sommières à Corata se situe en partie sur l'ancienne décharge de la ville. La CCPS propriétaire des terrains s'est tournée vers Urbasolar 424 Energy pour redonner vie à ce site dégradé en le convertissant en source de production d'énergie renouvelable grâce au solaire photovoltaïque. La future centrale solaire d'une puissance de 3.1 MWc s'étendra sur 4 hectares

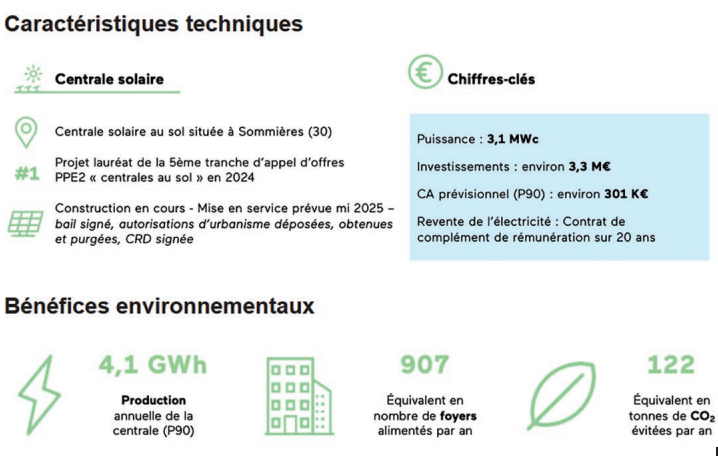

Compostage individuel

COMPOSTER SES RESTES ALIMENTAIRES : COMMENT FAIRE ? COMPOSTER DANS SON JARDIN !

Depuis le 1er janvier 2024, conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC), les collectivités territoriales compétentes pour la collecte des déchets, doivent proposer des solutions aux habitants pour trier leurs restes alimentaires. La Communauté de communes du Pays de Sommières propose plusieurs solutions dont l'équipement en composteur individuel à installer dans son jardin.

La Communauté de communes vous offre gratuitement un composteur de jardin (400 litres) ainsi que des conseils pratiques pour bien réaliser votre compost. Vous pouvez également récupérer un seau spécifique (bioseau) pour stocker et transporter vos restes alimentaires entre la cuisine et le composteur.

LA RECETTE POUR RÉUSSIR SON COMPOST À LA MAISON :

1. Couper les restes de cuisine en morceaux
2. Les verser dans le composteur
3. Les mélanger à la matière déjà présente
4. Les recouvrir de matière sèche (broyat ou feuilles mortes)

EST-CE QUE TOUT SE COMPOSTE ?

La réponse est oui. Tous les déchets de cuisine et de jardin peuvent se dégrader et produire du compost. Des précautions sont toutefois à prendre avec certains (viande, poisson, crustacés) pour lesquels les quantités apportées doivent être faibles et bien mélangées aux autres déchets.
Les déchets de jardin, sont également compostables à domicile, mais il convient de les broyer ou de les recouper avant de les placer dans votre composteur. Placés entiers, ils viendraient saturer votre composteur et bloqueraient le processus de compostage.

ET MON COMPOST, JE L'UTILISE COMMENT ?

Au pied des arbres et des haies, dans vos massifs de plantes, dans vos pots et jardinières, au potager.
Quantité : 3 kg/m²
Période : à l'automne et/ou au début du printemps
Comment : Sur une terre préalablement décompactée et émiettée, incorporez-le compost aux premiers centimètres puis recouvrez-le d'un paillage.
Pour les pots et jardinières : Ne l'utilisez pas pur mais en mélange avec du terreau (1/4 de compost pour ¾ de terreau)

N'enfouissez pas le compost en profondeur. Mais incorporez-le aux premiers centimètres d'une terre préalablement décompactée et émiettée.

Afin d'éviter un dessèchement trop rapide, recouvrez votre terre préalablement amendée par un paillage.

Compostage collectif

RÉTROSPECTIVE 2024 TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

- 27 aires de compostage partagé accessibles sur le domaine public
- 15 communes équipées
- 14,72 tonnes de biodéchets détournés

AIRES DE COMPOSTAGES PARTAGÉS

ASPÈRES
- Le Mas Bas

AUJARGUES
- Parking impasse du foyer

CALVISSON
- Parking du 8 Mai
- Parking du Tennis
- Parking de la crèche Gribouille

CANNES-ET-CLAIRAN
- Parking du Cimetière

COMBAS
- Parking Ecole

CONGÉNIES
- Parking du Temple
- Jardins Partagés
- Écoles

FONTANES
- Parking du Foyer

JUNAS
- Place de l'Avenir
- Parking du Foyer

LECQUES
- Abri-bus route de Sommières

MONTPEZAT
- Jardins Partagés
- Rue des Garrigues

SALINELLES
- Parcours sportif
- Parking du Foyer

SAINT-CLÉMENT
- Parking du Cimetière

SOMMIÈRES
- Parking Garanel / Centre social Calade
- Lotissement Saint-Laze : rue Jean-Pierre Chabrol
- Chemin des Bartavelles
- Square rue Henri Dunant
- Lotissement La Manade : rue de l'Abrivado

SOUVIGNARGUES
- Hameau de Saint-Etienne d'Escattes
- Parking Ecole / Mairie

VILLEVIEILLE
- Hameau de Pondres : allée du Pigeonnier
- Parking Mairie

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

- 1177 composteurs individuels distribués en 2024

Vous avez des questions ?

Vous souhaitez contribuer au compostage dans votre quartier ? Vous désirez être équipé d'un composteur de jardin et/ou d'un bioseau ?
Contactez-nous au 04 66 80 98 40
dechets@ccpaysdesommieres.fr
Contactez le service Collecte et Valorisation des Déchets (CVD)

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SUR LA DÉCHETTERIE DE VILLEVIEILLE : FONCTIONNALITÉ OPTIMISÉE DU SITE...

Depuis novembre 2024, la déchetterie de Villevieille a commencé sa transformation. L'ancienne plateforme des hauts de quais exigüe est réhabilitée pour répondre aux enjeux réglementaires, et faciliter l'accessibilité des usagers - des professionnels et sécuriser au maximum agents comme usagers.
Pour cela, les voies de circulation d'entrée et de sortie seront séparées. Un nouvel espace de vie pour les agents de déchetterie sera construit en arrière des hauts de quais, celui-ci permettra une vision totale des quais. L'ancien bâtiment sera démoli pour laisser place à une plateforme plane facilitant les déplacements des usagers/professionnels. La mise en service de cette nouvelle déchetterie est prévue pour avril 2025.

RENOUVELLEMENT DES ANCIENNES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE VERRE ET PAPIER

La Communauté des Communes du Pays de Sommières a investi environ 230 000 € pour l'achat de nouveaux points d'apport volontaire dédiés aux Papiers, Verres, Ordures Ménagères et Emballages.

Les anciennes colonnes en plastique sont toutes remplacées par des colonnes en métal avec une signalétique appropriée aux déchets collectés.
Ces changements ont eu lieu sur l'ensemble du territoire entre janvier et février 2025.
Les anciennes colonnes ont été recyclées par une entreprise à Alès.

Pour faciliter la collecte et le tri dans les manifestations et évènements festifs, la Communauté de Communes s'est dotée de colonnes petits formats sur roulettes pour la collecte du Verre, du Tri sélectif et des Ordures Ménagères. Ces colonnes seront prêtées sous conditions aux communes et associations du territoire.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
Contactez-nous au 04 66 80 98 40
dechets@ccpaysdesommieres.fr

LE PAYS DE SOMMIÈRES TERMINE 1ER DU DÉFI DÉCHETTERIE OCTAV / SMEPE

Les trois déchetteries intercommunales ont participé au défi déchetterie du SMEPE / OCTAV, de juillet à décembre 2024. Une attention particulière a été portée à la diminution des tonnages dans la benne des encombrants, dont le contenu finit trop souvent à l'incinérateur, en détournant un maximum d'apports vers les autres filières. Les déchetteries ayant le plus réduit le taux d'encombrants, par rapport au volume total apporté en déchetterie, remportaient le défi. ***La proportion d'encombrants est ainsi passée de 52 % en 2023 à 37 % en 2024, plaçant la CCPS en première position devant les cinq autres EPCI du syndicat.***
Ainsi, environ 424 tonnes ont été détournées de la benne des encombrants en 2024 par rapport à 2023. La mise en place de nouvelles filières, telles que le placo, le tri sélectif, les déchets dangereux des ménages, ainsi que la présence d'un ambassadeur OCTAV en déchetterie, ont favorisé cette diminution.
Le président Pierre Martinez et le vice-président Alex Dumas ont reçu les agents du service CVD (Collecte et Valorisation des Déchets) pour les féliciter dans le cadre de ce défi. En récompense, chaque agent de déchetterie s'est vu offrir un repas pour deux personnes dans un restaurant labellisé Rest'Acteur à Sommières. Bravo à eux, poursuivons cet effort en 2025

Sensibilisation scolaire au risque inondation

Après les inondations de 2002, l'EPTB Vidourle a lancé, dans le cadre du ***Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Vidourle (PAPI Vidourle)***, un programme de sensibilisation au risque inondation à destination des scolaires. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur ce fleuve et de renforcer la culture du risque en sensibilisant en premier lieu les jeunes durant dans leur cursus scolaire. Ainsi, l'opération proposée par l'EPTB permet aux élèves de CE2, CM1 et de 5ème de bénéficier d'une journée par an de sensibilisation et d'interventions pédagogiques rythmées entre sorties découvertes, jeux de rôle, expériences scientifiques, maquette etc.

Suite à l'appel à candidature lancé en début d'année scolaire, l'école de la Condamine située à Sommières a sollicité l'EPTB afin de bénéficier de ces animations.
Ainsi, le Lundi 6 janvier 2025, autour d'une maquette en 3D représentant le bassin versant du Vidourle, les élèves de la classe de CM1 de l'école La Condamine à Sommières ont positionné des routes, des digues, des maisons, des ponts et ensuite provoqué une inondation afin de constater les dégâts causés sur les différents aménagements. Cela a permis aux enfants de mesurer l'enjeu du bon fonctionnement des aménagements et de mieux comprendre le phénomène des crues du Vidourle appelées communément « Vidourlades ». Les élèves ont également abordé lors de différents ateliers thématiques le phénomène de formation des pluies cévenoles au travers du cycle de l'eau et appris les consignes de mise en sureté en cas d'inondation.

Depuis 2004, sur le bassin versant du Vidourle, près de 39 000 élèves ont bénéficié de ces journées.
L'action est financée par l'Etat (FPRNM à hauteur de 80%) et l'EPTB Vidourle (20%). L'EPTB coordonne et prend en charge les animations ainsi que le transport sur site des élèves. Pour l'année scolaire 2024-2025, les animations ont été confiées à l'association Mayane Education basée à Montpellier. A la rentrée 2025, les animations seront proposées à l'ensemble des lycées présents sur le bassin versant du Vidourle.

Dispositif ALABRI

Dans le cadre du PAPI 3 Vidourle, l'EPTB Vidourle lance le dispositif Vidourle ALABRI. Ce dernier permet aux propriétaires de bâtiments situés sur le bassin versant du Vidourle de bénéficier d'un diagnostic gratuit pour réduire leur vulnérabilité face aux inondations. Financé par l'État, la Région Occitanie et les Départements du Gard et de l'Hérault, ce programme vise à limiter les dommages liés aux crues du Vidourle et de ses affluents.
L'objectif est d'identifier la vulnérabilité des bâtiments exposés et de proposer des solutions adaptées. Des experts réalisent un diagnostic complet, évaluant les entrées d'eau dans le bâtiment et la sensibilité des équipements essentiels. À l'issue de cette visite technique, un rapport personnalisé est remis au propriétaire, détaillant les mesures de protections nécessaires, telles que la pose de barrières anti-inondation, la surélévation des systèmes électriques ou encore la mise en place de dispositifs de pompage.
En plus du diagnostic, le dispositif Vidourle ALABRI assiste également les propriétaires dans la mise en œuvre des travaux préconisés. Un accompagnement administratif et financier est prévu permettant au propriétaire de monter un dossier de demande de subvention dans la mise en place des travaux de protections. Le montant des subventions varie selon la nature du bâtiment et peut aller jusqu'à 80% du montant de travaux, dans le cas d'une habitation.
Ce programme contribue à réduire l'impact des inondations sur le territoire. Les propriétaires sont invités à contacter l'EPTB Vidourle pour bénéficier de ce dispositif ou obtenir plus de renseignements.
Contact : ***s.journet@vidourle.org***

EPTB
Etablissement Public Territorial de Bassin du Vidourle

ALABRI VIDOURLE

VILLE DE SOMMIÈRES

TOUS RESILIENTS FACE AUX RISQUES
Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un bâtiment situé en zone inondable ?

Dans le cadre de la **journée nationale de la résilience 2024**, vous êtes invités à participer à une permanence prévue à

Sommières,

le **mardi 15 octobre 2024 de 15h à 17h**

dans **la salle du conseil municipal**

Pour présentation du dispositif **Vidourle ALABRI**, action de réduction de la vulnérabilité du bâti existant porté dans le cadre du **PAPI 3 Vidourle**

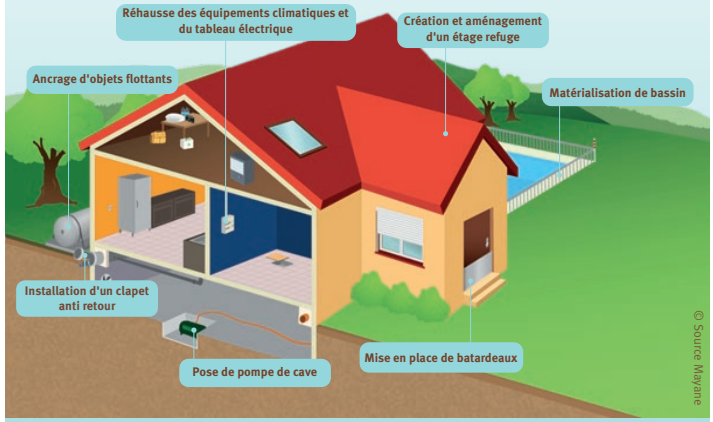

UNION EUROPÉENNE · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · Région Occitanie · GARD · Hérault

le Club des entrepreneurs Vidourle reprend ses activités

Parce qu'il est important de trouver un cadre pour les chefs d'entreprises où se rencontrer, échanger, créer du lien. Composé de plus de 80 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, le club fait découvrir des talents remarquables, des projets innovants qui participent à l'économie générée par les acteurs de ce territoire. Pour cela des actions sont programmées chaque 4ème jeudi du mois, sous la forme d'une visite d'entreprise, ou sous la forme d'un repas/rencontre.

C'est aussi l'occasion de prendre contact avec les animatrices des CCI30 et CCI34, présentes à chaque événement, de rencontrer des élus (maires ou adjoints), investis dans le développement économique.

Selon l'actualité et les préoccupations de chacun, des professionnels sont appelés à aborder lors de débats des questions comme la transmission d'entreprise, la santé des dirigeants, l'assurance, l'export…

Comme chaque année, le club propose aussi un répertoire des entreprises membres, un lieu de discussion sur WhatsApp.

Autre point fort du Club, le soutien réel dans les passes délicates, avec la possibilité de faire appel à un groupe de dirigeants restreint et spécialisé, qui peut soutenir et aider le responsable d'entreprise à gérer son problème (litige, gestion RH, …).

L'appel à cotisation 2025 est lancé : 100 € (entreprise jusqu'à 10 salariés), 200 € (11 à 50 salariés) et 400 € (entreprise de + de 50 salariés) par an. ***Pour en savoir plus, le site du PETR Vidourle Camargue : www.petr-vidourlecamargue.fr/club***

C'est devenu le rendez-vous incontournable chaque début d'année, « Les petits-déjeuners du Club ! » TOURNÉE DU TERRITOIRE - SAISON 3

Reflet de la philosophie du Club, convivialité, décontraction et liens, vous avez été nombreux lors des éditions précédentes à profiter d'un petit-déjeuner pour faire connaissance, parler de vous, de votre entreprise et passer un bon moment. Des petits déjeuners auxquels sont invités tous les acteurs économiques du secteur.

Contact au PETR Vidourle Camargue : ***Catherine BAZILE***
c.bazile@petr-vidourlecamargue.fr
04.34.14.80.00

« Vignobles et Découvertes » : Camargue, Languedoc, Muscat de Lunel

Depuis 2020, le PETR Vidourle Camargue porte le label « Vignobles et Découvertes » en partenariat avec le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc, Hérault et Gard Tourisme. Développé et attribué pour 3 ans par Atout France, il vise à promouvoir le tourisme autour de la vigne et du vin. Pour la période 2023-2026, 115 signataires locaux se sont déjà engagés dans la démarche avec le soutien actifs des offices de tourisme du territoire : vignerons, hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme, sites et évènements… Tous répondent au cahier des charges de la marque « Vignobles et Découvertes » et s'engagent à proposer une prestation de qualité.

Mieux connaître son territoire et ses acteurs pour partager et transmettre des valeurs communes sont les objectifs de cette démarche avec pour produits phares les quatre appellations d'origine contrôlées que sont Languedoc Sommières, Saint-Christol, Muscat de Lunel et Vins Sables de Camargue.

Changement de nom pour la destination « Vignobles et Découvertes » pour 2025

« Camargue, Languedoc, Muscat de Lunel », c'est le nouveau nom donné à la destination Vignobles et Découvertes de notre territoire, après consultation de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité, et d'Atout France, l'agence de développement touristique de la France. Cette évolution n'impacte pas le réseau local des partenaires de la marque (vignerons, hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme, sites et évènements…).

Pour plus de renseignements, ***Marie CAMBON : m.cambon@petr-vidourlecamargue.fr***
Plus d'infos sur le site internet du PETR Vidourle Camargue : ***https://www.petr-vidourlecamargue.fr/oenotourisme***

Vous voulez être informés des

ACTUALITÉS

ALERTES ET ÉVÈNEMENTS

DE VOTRE COMMUNE ?

DU PAYS DE SOMMIÈRES ?

C'est possible grâce à l'application

PAYS DE SOMMIÈRES !

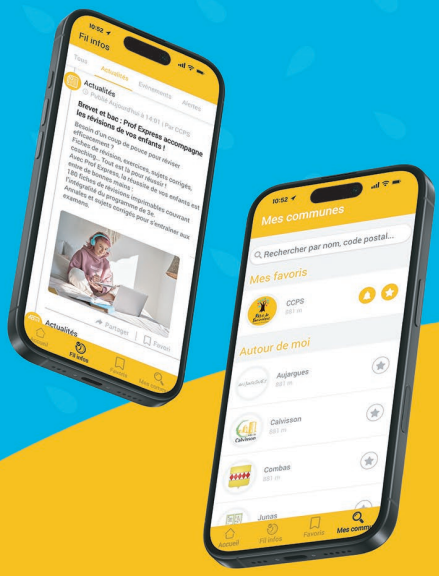

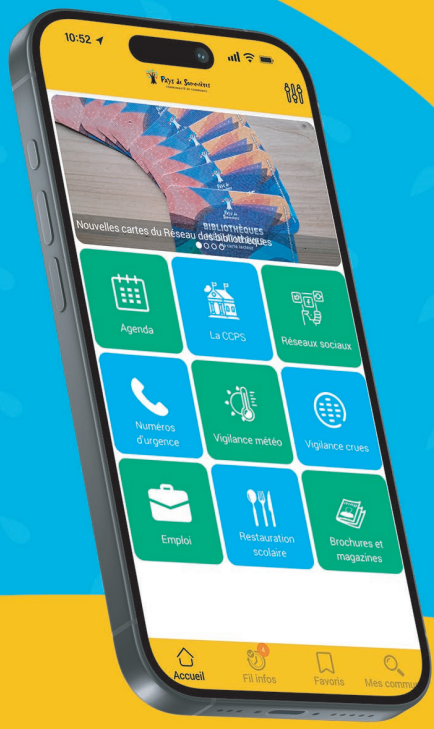

DISPONIBLE SUR

Google Play

App Store

Téléchargez notre APPLICATION

Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conception affiche - CCPS Rémy Datchy